

RAPPORT MORAL 2018

Tout d'abord merci à vous de votre présence et à la municipalité (en particulier à Mr le maire ici présent en tant que représentant de la commune propriétaire des écoles et de la parcelle forestière AR 103) pour le prêt de cette salle qui permet d'accueillir notre AG.

A l'instar de l'année dernière et pour éviter toute confusion durant cette séance nous nous limiterons strictement au Domaine les questions relevant de la municipalité .

Bienvenue aux nouveaux arrivés au nombre de 8 depuis la dernière assemblée.

Anciens

Nouveaux

2018	BUREAU	ALLOING	11/05/2018	291/09	
2018	MERCIER Michel	CARRETTE-BERTHIER		297/1	
2018	HEDOU	BOURELLY (SCI S3L)	02/10/2018	202	2770 av marcel Pagnol
2018	RAMON Marie-José	PELLEGRIN		295- 27/1	La Treille
2018	SJAUS / YEGUAWIAN	PELLOUX -SALMON Xavier Thierry	02/10/2018	152/12	ALTAIR
2019	CHANTELOT	BRAVO	20/02/2019	230	72 av Marcel Pagnol
2019	CHAUMERY	MANCEL - LOUAIL	02/2019		
2018	COTTA	VERMEIL - ADREOTTI	17/12/2018		35

Bienvenue également aux nouveaux acquéreurs des bastides hautes et autres immeubles, dont la représentation au sein de l'ALDE est assurée par leur conseil syndical respectif.

Globalement :

- **L'exploitation des ouvrages du Domaine dont l'ALDE est gestionnaire : eaux pluviales, eaux usées, éclairage public, voirie est à présent maîtrisée et quasiment finalisée. Néanmoins des travaux de maintenance et de renouvellement sont en permanence à prévoir en fonction de l'évolution des ouvrages**
- **Engagement du traitement global de la forêt conformément au PSG et au obligations réglementaires (OLD et PPRIF)**

Actions réalisées:

1. **Réfection de portions majeures du réseau d'assainissement.**

2. **Application du Plan Simple de Gestion (PSG) de la forêt dont l'accessibilité et l'entretien des espaces sont des éléments majeurs de notre cadre de vie, dans ce cadre mise au point avec le CRPF, l'ONF et la Municipalité de l'opération de traitement global de la forêt.**
3. **Mise en œuvre d'embellissements et d'aménagements de stabilisation, en particulier au niveau des ilots routiers.**
4. **Démarches administratives pour clarifier la propriété des parcelles non bâties.**
5. **Finalisation et publication officielle après vote favorable des nouveaux statuts.**
6. **Pérennité des ouvrages et du cadre de vie assurée avec souplesse et lissage dans le temps grâce à la décision prise à l'AG 2015**
7. **Collaboration active avec la Municipalité, en particulier pour la gestion de la forêt**

Les différents points évoqués seront détaillés dans les présentations qui vont suivre.

J'en termine en remerciant en votre nom l'ensemble des membres du syndicat, ainsi que nos 2 agents pour le travail accompli et l'esprit constructif et participatif dans lequel les actions sont menées.

Un grand merci à Eric Diaz qui pendant dix ans a assuré la charge de trésorier au sein de l'ALDE